





Octobre 2020 - nº 15

Oyez, oyez!
Aux premiers frimas de cette saison automnale une nouvelle édition de votre gazette municipale pour semer et récolter les petites nouvelles locales

Édito de M. le Maire

L'automne, déjà ! Bonjour à toutes et à tous.

C'est avec grand plaisir que j'introduis cette publication de notre GAZETTE VITERNOISE qui vient témoigner du dynamisme de notre village et des nombreux sujets abordés par le nouveau Conseil Municipal depuis le mois de juillet! Automne, synonyme de :

- Fin de la période de sécheresse, avec une levée des restrictions d'utilisation de l'eau par le Préfet. Si, c'est fait depuis le 8 octobre!
- Reprise de la chasse, avec le lancement d'une réflexion pour que tous les utilisateurs de la forêt puissent se déplacer en toute quiétude dans les forêts de la commune. Pendant la saison de chasse, cette sécurité ne peut être obtenue que par l'acceptation d'un partage entre chasseurs, randonneurs, promeneurs, et autres amateurs de champignons ou de nature. Ainsi un certain nombre de chasseurs ont déjà accepté de ne pas chasser le samedi, notamment, au nord de la RD331. Merci à eux. Mais prenez soin de votre sécurité en vérifiant les calendriers de chasse avant toute sortie en forêt.
- Fin des nouvelles inscriptions des affouagistes le 20 octobre. À noter que les parcelles, cette prochaine saison au sud de la RD331, devraient être plus faciles à travailler que d'autres années.
- Poursuite de la prudence pour la pandémie du COVID-19, avec son cortège de restrictions en matière de rencontres familiales ou amicales, de moments festifs aussi. Nous pouvons prévoir que les commémorations du 11 novembre ne pourront pas avoir lieu, nous en sommes vraiment désolés.

Enfin, l'automne devrait être aussi l'occasion de cultiver la civilité et le bon sens, 2 valeurs cardinales dans un village : respect des autres et des équipements collectifs, à tout âge, et conscience toute simple que nous sommes nous-mêmes les premiers responsables du « bien vivre à Viterne ».

Un terrain de football ne doit servir qu'à jouer au pied au ballon, une fontaine à accéder à l'eau, une rue à circuler tranquillement à pied, et à vitesse raisonnable en 2-roues ou en voiture, un stationnement à déposer son véhicule sans gêner les autres ...

Voilà, après la civilité, cultivons le bon sens, ce sont des cultures qui produisent du bon temps même en saison des pluies !

En vous souhaitant une très bonne lecture.

Bien cordialement. Jean-Marc DUPON

► AU FIL DE LA VIE MUNICIPALE

LES URNES

La nouvelle équipe, élue grâce à vos suffrages lors des élections municipales les 15 mars et 28 juin 2020, a pris ses fonctions pour administrer la commune et vous remercie pour votre soutien.



dans un écrin de verdure

Lors du conseil municipal du 27 août 2020, ont été élus sur 14 votants et au 1er tour de scrutin :

Maire: Jean-Marc DUPON avec 10 suffrages

1er adjoint: Jean-Pierre OUDENOT avec 10 suffrages

2ème adjointe: Vanessa JOLLY-BERAUD avec 12 suffrages

3ème adjointe: Nathalie LEMOINE avec 13 suffrages

avec la fixation des indemnités suivantes :

- M. le Maire : indice de la fonction publique minoré à 26,6% (au de 40,3%) soit 1034.58€ brut mensuel (au lieu de 1567.43€) ;
- M. Mmes les Adjoint(e)s : indice de la fonction publique minoré à 7,1% (au lieu de 10,7%) soit 276.15€ brut mensuel (au lieu de 416.17€).
 - À votre service dorénavant, avec les conseillers municipaux, dans l'ordre électoral des scrutins :

Mélanie FRECHE Martial KLEIN Bertrand JACQUOT Dominique GERARD Olivier COLNET Stéphanie BELTRAMI Pascal NARDINI Catherine MILLET Mathieu NÉEL

⊖Pour mieux nous reconnaître, un trombinoscope est affiché en mairie et publié sur notre site web⊖

Nous souhaitons également rendre hommage à l'équipe municipale sortante de M. Guy Devaux pour le travail accompli pour le bien de notre village.

❖ LES MISSIONS

M. le Maire est :

- Délégué communautaire à la CCMM et Président des commissions municipales et du CCAS.
- Correspondant défense au sein de la commune et déléqué local au Comité d'Action Sociale CNAS.
- Représentant titulaire à l'assemblée générale de la Société Publique (SPL) Gestion Locale (suppléante V.JOLLY-BERAUD) et à Meurthe-et-Moselle Développement MMD 54 (suppléant M.NÉEL).

ON S'ORGANISE!

Pour travailler ensemble :

COMMISSIONS MUNICIPALES	VICE-PRÉSIDENT(E)	AVEC LES ÉLU(E)S	
Ressources forestières Environnement	O. COLNET	S.BELTRAMI M.KLEIN M.NÉEL JP.OUDENOT	
Travaux – Finances Urbanisme – Cadre de vie	JP.OUDENOT	M.FRECHE B.JACQUOT M.KLEIN C.MILLET P.NARDINI M.NÉEL	
Vie scolaire – Vie périscolaire Petite enfance	S.BELTRAMI	D.GERARD B.JACQUOT C.MILLET	
Vie associative – Animation Jeunesse - Sports	V. JOLLY-BERAUD	S.BELTRAMI B.JACQUOT M.KLEIN C.MILLET P.NARDINI	
Communication – Information Valorisation du village	N.LEMOINE	M.FRECHE D.GERARD M.NÉEL	
COMMISSIONS OBLIGATOIRES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS	
CAO appels d'offres	M.FRECHE M.NÉEL JP.OUDENOT	B.JACQUOT M.KLEIN P.NARDINI	
Contrôle des listes électorales	D.GERARD	C.MILLET	

CCAS	Cohésion sociale Seniors Santé Solidarité
Vice-Présidente et élu(e)s	M.FRECHE (VP) avec O.COLNET D.GERARD V.JOLLY-BERAUD
Bienvenue aux nouveaux membres extérieurs	Gérard BEDEZ Marie Christine DAILLIET Patricia KLEIN Jean Marc NUEL

Nos remerciements à Nadine CLEMENT, Marie-Marthe FRANIATTE, Marie-Christine DAILLIET et Danielle MALO pour leur investissement auprès des habitants au sein du CCAS lors du précédent mandat



Pour débattre avec les 18 communes :

COMMISSIONS CCMM	DÉLÉGUÉ(E)S REPRÉSENTANT VITERNE		
Environnement	M. NÉEL D. GERARD O. COLNET		
Transports	M. FRECHE		
Finances	JM. DUPON M. FRECHE		
Eau et assainissement	V. JOLLY-BERAUD P. NARDINI JP. OUDENOT B. JACQUOT		
Travaux	JP. OUDENOT		
Culture	N. LEMOINE		
Habitat	JP. OUDENOT JM. DUPON		

Budget primitif

Recettes

PERMANENCES EN MAIRIE

Bienvenue à la rencontre de M. le Maire ou de ses Adjoint(e)s aux heures d'ouverture au public :

- les lundis et mardis de 17h à 18h par JM. DUPON ; les vendredis de 11h à 12h par JP.OUDENOT
- les jeudis de 17h à 18h par V.JOLLY-BERAUD ; les jeudis de 18h à 19h par N.LEMOINE En général, sauf exceptions selon planning, et également sur rendez-vous si besoin.
- ÉCHOS DES CONSEILS des 3 et 13 juillet, 27 août, 28 septembre et 5 octobre 2020, avec parmi les délibérations également votées :
- Adoption du budget primitif 2020 :
- Validation des nouveaux règlements (salle polyvalente et son annexe Covid-19, préau et maison des associations) et du formulaire de réservation.

 Dépenses 586 468.38 € 146 720 €

 et son annexe Covid-19, préau et maison des associations) et du formulaire de réservation.
- Fixation du programme de marquage des coupes de bois pour 2021/2022 (parcelles n° 47a, 47j, 51a, 51j) et maintien de la taxe d'affouage à 90 €.
- Avis défavorable à la prorogation du plan d'aménagement à l'identique de la forêt communale de l'ONF.

Pourquoi?

par Mathieu NÉEL, et la commission Ressources Forestières :

La forêt de Viterne, d'une superficie d'un peu moins de 1200 ha, est gérée par l'ONF suivant le plan d'aménagement défini pour la période 2006-2020. Ce plan est un document qui structure l'exploitation forestière de la forêt et doit être mis à jour régulièrement. Le nôtre arrive à terme le 31/12/2020.

La nouvelle municipalité doit donc obtenir cette révision dans les meilleurs délais.

Face à cette échéance, l'ONF a proposé au conseil une prorogation de 5 ans de ce plan sans aucune évolution de son exploitation.

Par leur refus lors du Conseil Municipal du 28 septembre, les élus ont souhaité obtenir de notre gestionnaire un plan d'aménagement plus ambitieux pour répondre, dès à présent, aux défis du réchauffement climatique déjà notable dans nos forêts (nouveaux champignons et parasites, sécheresses récurrentes...).

Pour la forêt de Viterne, qui représente un enjeu stratégique pour notre village, nous attendons d'un nouveau plan d'aménagement une réflexion plus rapide qu'au terme d'un simple renouvellement de 5 ans (ce qui avec le délai de montage du plan, pourrait faire 7 ou 8 ans au total !), un mode de gestion durable qui intègre dans son exploitation à venir une meilleure préservation des sols, une sélection et un renforcement de la gestion des essences résistantes aux différents phénomènes climatiques.

C'est en ce sens que Jean-Marc DUPON négocie en ce moment avec l'ONF.

- Attribution des subventions 2020 :
- → Allocation prochaine du budget divers aux associations et clubs



SUBVENTIONS 2020	€
Coop 4 classes + USEP	3 000
Divers	5 000
TOTAL associations	8 000
+	
CCAS compte particulier	3 500

Fonctionnement

586 468.38 €

Investissement

146 720 €

- Modification budgétaire pour un ajustement financier concernant la pose de la bâche à incendie du secteur Vaux de Rumvaux, suite au dépassement du devis initial de 5 000 € du fait d'une situation géographique différente et d'un terrain en forte pente nécessitant davantage de terrassement, les travaux débutant mi-octobre.
- Révision du devis de l'entreprise Ultimate Propreté, intervenant déjà à l'école, avec ajout de l'entretien ménager hebdomadaire de la mairie et l'agence postale et 1 fois/mois de la Maison des Associations.



* TRAVAUX par nos agents municipaux Hervé et Erwan, avec talent :

- Réfection du muret effondré le long du sentier pittoresque dit « de Maxécôte » : terrassement avec triages des pierres à brosser, réalisation d'une semelle et d'aciers pour le bétonnage du mur avec les pierres sèches en parement.
- Mise en peinture des vasques du Jet d'Eau après sa restauration réussie : décapage mécanique intérieur et extérieur,1 couche de primaire antirouille, finition avec 2 couches de noir mat, et bientôt les mascarons à tête de lion en or satiné ... il va être tout beau!
- Nettoyage du parking pavé de la place du Jet d'Eau et ses murets.
- Réalisation de 2 longrines en béton armé au niveau de la source du ruisseau (obstrué par des plaques de béton cassées) et traversant une entrée de terrain privé rue Jeandidier Brigeot. Ferraillage, coffrage et bétonnage avec réservation en cornières pour accueillir les grilles.
- Changement des chêneaux cassés à l'arrière du bâtiment de la Maison des Associations, générant de l'humidité dans l'appartement attenant.

CCAS

Fêtes de fin d'année à l'approche de Noël, pour nos Aînés au nombre de 106 à Viterne (ayant 70 ans en 2020 ou + de 70 ans), sans oublier les résidents en maison de retraite.

par Mélanie FRECHE, Vice-Présidente du CCAS :

Centre

L'équipe du CCAS prépare activement la fin de l'année. Le traditionnel goûter des Aînés ne pourra pas avoir lieu cet hiver en raison de la crise sanitaire, cependant cela doit rester un moment festif pour tous.

Alors le CCAS propose à nos chers doyens un panier gourmand concocté spécialement pour cette période, avec des produits qui réjouiront les papilles et les esprits, en privilégiant les goûts et les terroirs, plus précisément lorrains ou du sud-ouest! Les membres du CCAS iront avec plaisir à votre rencontre et assureront la distribution à chacun lors du week-end du 12 décembre. Bonnes fêtes en perspective!

- Et en partenariat avec le CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale :
- Concert-spectacle de l'artiste Christian DELAGRANGE organisé en priorité pour les seniors de + 60 ans au centre culturel Jean l'Hôte à Neuves-Maisons Dimanche 7 mars 2021 à 17h. Réservation directe ≈ 03 83 47 59 57 au tarif unique 7€ Transport collectif gratuit depuis Viterne avec inscription obligatoire auprès du CCAS en mairie avant le 20 janvier 2021.
- Ateliers de prévention des troubles cognitifs (mémoire et attention) pour les habitants du territoire de + de 60 ans (10 participants) sur un cycle de 10 séances un vendredi sur deux de 14h à 16h à la Filoche à Chaligny, à compter du 6 novembre. Renseignements et inscriptions 3 83 26 45 00
- Santé! Proposition de mutuelle intercommunale solidaire pour les administrés rencontrant des difficultés avec des prix négociés et un meilleur accès aux soins. Contacter le CCAS en mairie M. Jean-Marc NUEL, membre du CCAS, est référent pour vous accompagner dans les démarches et montage de vos dossiers.

❖ WWW.VITERNE.FR



- Suivez en fil continu l'actualité de notre commune sur son site web, régulièrement enrichi afin de valoriser la vie locale et du territoire ainsi que ses acteurs.
- Joignez la mairie via son formulaire de contact dédié.
- Inscrivez-vous à la lettre d'information *ViterNews* de Nathalie LEMOINE envoyée par mail en moyenne 2 fois par mois aux 183 abonnés *Viternautes*.
- Merci à M. Sylvain KOSTRZEWA pour son accompagnement depuis sa création en 2015.

« Les champignons poussent dans les endroits humides, c'est pour ça qu'ils ont la forme d'un parapluie » Alphonse Allais

PLU - Plan Local d'Urbanisme par Jean-Marc DUPON et Jean-Pierre OUDENOT :

Octobre 2020 voit la concrétisation de travaux engagés depuis 2012, avec l'adoption du PLU de VITERNE, révisé le 15 octobre, par l'Assemblée Communautaire de Moselle et Madon.

Et oui, les démarches ont été engagées à VITERNE sous les équipes municipales précédentes. Elles se sont d'abord concrétisées avec une enquête publique en janvier 2020, un commissaire enquêteur ayant reçu un certain nombre d'habitants à ce sujet.

Mais c'est maintenant au niveau de la CCMM que ce PLU est mis à l'ordre du jour.

Il reprend les objectifs majeurs d'aménagement de notre commune, en vue de permettre une augmentation régulière de notre population et du nombre de logements, ce qui est essentiel pour notre école comme pour nos infrastructures.

Quelques objectifs prioritaires:

- Privilégier quand c'est possible la construction à l'intérieur du village, et faciliter les rénovations et constructions de maisons pour toutes les tranches d'âge de population ;
- Terminer l'aménagement du secteur Vaux de Rumvaux, en favorisant ensuite les regroupements parcellaires permettant la construction de maisons nouvelles ;
- Prévoir dans 3 à 5 ans l'aménagement du secteur des Hautes Ruelles (vraisemblablement dans le cadre de la mise en place du futur PLUI (le PLU intercommunal, prévu pour 2023).

Quelques points de passage obligés...ou voulus :

- Renforcer et réaménager la rue de la République pour permettre le raccordement de terrains susceptibles de porter des constructions nouvelles (notamment à l'entrée du village) ;
- Améliorer dans le village les partages de mobilité entre piétons, cycles, et voitures (en stationnement ou en circulation), y compris co-voiturage ;
- Garder au village son caractère, et améliorer son homogénéité architecturale en valorisant son Patrimoine.

Les nouveaux documents concernant le nouveau PLU seront bientôt disponibles, nous vous informerons de leur mise à disposition dès que possible.

EN COULISSE

- Commande groupée de fioul domestique, inscriptions en mairie jusqu'au 29 octobre.
- Invitation aux jeunes diplômés en 2020 (jusqu'au baccalauréat) de se rendre en mairie avec un justificatif avant le 30 novembre 2020, pour recevoir une récompense au début de la nouvelle année 2021.
- Rappel aux nouveaux habitants de se faire inscrire en mairie sur les listes électorales, se munir de justificatifs d'identité et domicile.
- Distribution gratuite de 414 masques pour adultes et 52 pour juniors lors de 4 permanences organisées en mairie cet été par l'équipe municipale. Possibilité à nouveau de vous procurer ceux-ci en mairie jusqu'à épuisement du stock (ou livraison à domicile si difficultés à vous déplacer).
- Recensement de la population à Viterne par l'INSEE en 2021 (tous les 5 ans). Recrutement d'un agent recenseur pour visite à + de 700 habitants. Merci par avance pour votre accueil et votre participation.
- À la demande des propriétaires d'équidés dans le village, soyons vigilants quant au bien-être des chevaux, juments, poneys ... compte tenu de l'actualité. Signalons toute situation suspecte.
- Mme Laurence FAGOT est chargée du gardiennage de la salle polyvalente depuis cet été.
- Démission de ses fonctions de maire de M. Jean-Pierre OUDENOT mi-août.
- Démission de son poste de conseiller municipal de M. Patrick MAJ fin août.
- Démission de son poste de conseillère municipale de Mme Thi-Minh FURSTENBERGER en octobre.

« L'automne est un andante mélancolique et gracieux qui prépare admirablement le solennel adagio de l'hiver » George Sand

► ÉTAT CIVIL 2019 + 1^{er} semestre 2020

NAISSANCES

BOOLE Louise Odette Sara le 26 février 2019 - ARSLAN Isaac le 28 février 2019
BOYAT Eva le 21 mars 2019 - CHRIST Léonie Patricia Béatrice le 04 juillet 2019
DAILLIET Louis Jean-Pierre Denis le 23 octobre 2019 - CORRE Théotime le 18 novembre 2019
HANNA Mathilde Jade le 22 décembre 2019 - FERNANDES Gabriel Yves Olivier le 23 janvier 2020
RONECKER Kayliss le 1er février 2020 - LAPORTE ERNEWEIN Joshua Michel Patrick le 6 avril 2020
NAPOLITANO Ezyo le 25 mai 2020 - MANACH Lemy Yves Olivier le 17 juin 2020

MARIAGES

MOUGENOT Chloé et PAQUIT Lauris Alexandre le 08 juin 2019 BERNARD Marylène Andrée Danièle et VIEIRA-PINHEIRA Laurent Pascal le 20 juillet 2019 ROUSSELOT Amandine et JEANNEAU Anthony Georges Maurice le 31 août 2019 NOEL Séverine Emilienne Andrée et BONNAVENTURE Xavier Jean le 07 septembre 2019

PACS

BAGAGE Aurore Denise et MASSON Nicolas Christian Denis le 17 janvier 2019 DEFOORT Laura Marine et LAMY Grégory Marcel Marine le 28 janvier 2020 TOMBOIS Nicolas Charles Edouard et SOUTRA-BIGOT Cécile Morgane le 15 juin 2020

DÉCÈS

PETITCOLAS Paule Andrée Marié le 10 janvier 2019 - BOULANGÉ Jacqueline née BAUZON le 22 janvier 2019 MAIAUX Gisèle née TRIBOUT le 11 février 2019 - LEBARD Philippe le 19 février 2019 BRYER André Albert Lucien le 05 août 2019 - JACQUOT Bernard Lucien le 10 août 2019 BRIDARD Yvette épouse BIGOT le 6 février 2020 - CLEMANN Raymond le 7 février 2020 BRIDARD Gérard le 31 mai 2020 - MALGRAS Michel le 10 juin 2020 - MAIAUX Charles le 22 juin 2020

► INFOS TERRITOIRE

❖ NOUVEAU DISPOSITIF DE PAIEMENT DE PROXIMITÉ

- Depuis cet été dans le département 54, la Direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec un réseau de buralistes agréés afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts et amendes en phase amiable ou vos factures de service public, en espèces jusqu'à 300 €, et par carte bancaire.

Sur chaque facture concernée par cette prestation est apposé un code QR datamatrix permettant d'identifier l'usager et sa créance, et garant de la confidentialité.

Tabac CAD230 – 11 rue du Général Thiry – Neuves-Maisons …et autres adresses à Colombey-les-Belles, Vézelise, Toul, Vandoeuvre, Nancy … — www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite

- À compter du 21/10/2020 possibilité également de paiement par internet sur \blacksquare www.payfip.gouv.fr des factures éditées par la commune de Viterne avec l'identifiant de la collectivité et la référence du titre.

LES MARCHÉS DE MOSELLE ET MADON Miam!

Organisation de marchés « tournants » sur le territoire, à l'initiative des collectivités et des producteurs afin de favoriser une consommation locale, responsable, avec des produits de qualité de l'exploitation en vente directe par les agriculteurs (fruits et légumes bio, viandes, œufs, produits laitiers, vin, miel, bières, pain ...), programmés dans une commune différente chaque 3ème vendredi du mois, de 16h à 20h. Après le lancement à Messein le 16/10, étapes à Pulligny le 20/11 et à Chavigny le 18/12.

ESPACE EMPLOI CCMM

Relais de proximité pour répondre aux besoins des demandeurs d'emploi du territoire concernant le travail, l'emploi, la formation et l'orientation. Accessible sans rendez-vous, 2 ordinateurs et journal en accès libre, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - 48 bis rue du Général Thiry, 54230 Neuves- Maisons

❖ LA VOIE BLEUE au fil de l'eau

Piste cyclable de 700 km qui serpente dans la nature, du Luxembourg à Lyon, en passant par la Lorraine, et en traversant la Meurthe-et-Moselle. Tronçon entre Méréville et Gripport inauguré le 17/10 par le Conseil Départemental.

Tous en selle pour découvrir notre territoire!

BALADES 54 paysages et biodiversité

Nouvelle appli gratuite de mobilités douces (avec GPS en mode hors-ligne), ludique et pratique, lancée en juillet, proposant 70 itinéraires à travers le département, à arpenter en vélo, à pied et à cheval, avec une carte interactive pour repérer le patrimoine historique, culturel et naturel. Belles escapades!

► CADRE DE VIE



AGENCE POSTALE

Depuis le 31/08 réouverture les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9h à 11h45. Possibilité également de retirer les colis et recommandés lors des ouvertures de la mairie en soirée, les lundis et mardis de 17h à 18h et les jeudis de 17h à 19h.

Cependant comment améliorer nos horaires d'accueil à la Poste ? par Jean-Marc DUPON :

Si nos concitoyens retraités, ou ceux qui travaillent au village (ou dans ses environs immédiats) peuvent facilement accéder aux permanences du matin, c'est souvent plus difficile pour les Viternoises et Viternois qui travaillent plus loin. Alors, le retour du samedi matin est-il suffisant, ou faut-il mettre en place des permanences dans la semaine l'après-midi, voire plus précisément en 2ème partie d'après-midi, 1 ou 2 jours par semaine ?

Pour exprimer vos suggestions, vos préférences, vos raisons aussi, **contactez-nous** (directement ou via le formulaire du site web) pour nous aider à mettre au point des solutions pratiques et conviviales pour vos envois, réceptions ou expéditions de colis, affranchissements, et autres services offerts par l'agence postale.

Afin d'assurer l'ensemble des services, y compris le dépôt de « Colissimo » en bureaux de poste, service récemment (re)créé par la Poste pour « contrer » Mondial-Relay, nous avons d'ailleurs réagi vis-à-vis de la Direction des Postes pour demander que les petites agences postales comme celle de VITERNE puissent proposer cette facilité, et ainsi permettre aux habitants d'y récupérer leurs colis sans devoir aller à un bureau de Poste éloigné, aux heures d'ouverture encore plus difficiles. À suivre!

ÉCOLE LES ALISIERS

« Pomme de reinette et pomme d'api ... » III

Bienvenue à Karen SIMONIN, nouvelle ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) depuis la rentrée et belle année scolaire aux 72 élèves et leurs enseignants :

Mme MERVELET // PS, MS et GS - 16 élèves - Mme VILLA // CP et CE1 - 16 élèves Mme ANCION // CE1 et CE2 - 16 élèves - Mme TRIBOUT // CM1 et CM2 - 24 élèves

❖ REVUE DE PRESSE

Mme Gisèle NUEL, correspondante locale à Viterne pour le journal L'Est Républicain depuis novembre 2017, se tient à la disposition des habitants (naissances, mariages, hommages, portraits, talents, actus ...), des associations, de la bib', de l'école et de la Sarabande, et de la municipalité pour relayer à titre gratuit tout évènement dans la presse locale.

CANISACS

L'affaire est dans le sac!

Pour rappel, *oui encore* ..., merci de bien vouloir ramasser les déjections canines de vos chers toutous en balade, pas seulement sur la voie publique et les trottoirs pour le respect des riverains, mais également sur les sentiers aménagés au départ de Viterne, souvent empruntés par les habitants et promeneurs (sentiers de Girondeuil, de Maxécôte ...). Un petit geste simple et respectueux.

Des sachets sont toujours à votre disposition dans les 2 distributeurs place du Jet d'Eau et place de la Mairie et également délivrés en mairie « sans modération ».

▶ DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS ET CLUBS

C' EST NOUVEAU!

- Association La Fontaine à Viterne depuis décembre 2019, avec pour Présidente Maud BEIRNAERT : animations culturelles et ludiques dans le village afin d'amener les habitants à se rencontrer.
- Atelier photographique **Reg'Art** à Viterne depuis octobre 2020, avec pour Président Jean-Marc NUEL : photos, expositions, concours.
- Association **TGV** (Thuilley-Germiny-Viterne) à Thuilley-aux-Groseilles depuis juillet 2020 : collectif d'habitants pour la défense des populations et de l'environnement.

DROIT AU BUT!

US VITERNE ET HADON

par M. Benoît DUPONT - Président Union Sportive Viterne et Madon :

Rentrée 2020/2021 - Nous accueillons les filles et les garçons né(e)s à partir de 2015.

Les entraînements se déroulent au stade de Bainville-sur-Madon, les mardis de 18h à 19h15 pour les jeunes et les mardis et jeudis de 19h30 à 21h pour les seniors. Par temps froid, les jeunes s'entraînent dans la salle de Maizières. 1 équipe U6U7 entraînée par Gérard BEDEZ, 2 équipes U8U9 entraînées par Nicolas REIS et Bertrand JACQUOT, 1 équipe U12 U13 encadrée par Laurent L'ÉVÊQUE et Yann DENNY.

Les matchs se déroulent :

- au stade de Viterne le samedi matin pour les U6U7 et U8U9 , et le dimanche matin pour l'équipe seniors A entraînée par B. Jacquot (groupe B 4e Division),
- au stade de Bainville le samedi après-midi pour les U12 U13 et le dimanche matin pour l'équipe seniors B entraînée par B. Dupont (groupe C 4e Division).

Le club recrute essentiellement des joueurs seniors (à partir de l'âge de 18 ans).

❖ AGENDA VITERNOIS

Merci aux associations, impactées par la crise et ses rassemblements limités, qui s'adaptent et se mobilisent!

- Ouverture de la Bib' des bénévoles mercredis et samedis de 10h à 12h
- Halloween à la Bib' déballage de livres et stand potiron samedi 24/10 de 10h à 17h
- Lecture des contes Bib' à 16h mercredis 28/10 25/11 16/12
- Matinées d'éveil avec le Fil d'Ariane salle communale de 9h à 12h les vendredis 27/11 et 04/12
- Séances de gymnastique d'entretien pour adultes avec le Club CEPA de Neuves-Maisons salle communale - les mardis de 20h30 à 22h hors vacances de Noël et estivales
- Cours individuels de guitare avec La Fontaine maison des Associations les mardis et mercredis de 18h30 à 20h30 pendant l'année scolaire
- Café littéraire avec La Fontaine ponctuellement le samedi matin
- Messe à Viterne dimanche 1^{er} novembre à 10h (Toussaint)
- Réunion des Cousettes avec l'Union Familiale maison des Associations les mardis après-midis
- Annulation par l'Union Familiale du loto et de la soirée beaujolais nouveau
- Visite du fidèle Père Noël avec l'Union Familiale samedi 19 décembre
- Opération « Brioches de l'Amitié » remplacée par le dépôt prochain de tirelires « Boites de l'Amitié » à la mairie et à l'agence postale pour financer les équipements sportifs des enfants en écoles spécialisées. Merci pour votre contribution. Contact à Viterne : M. Christian GASQUERES.
- Agenda non exhaustif et sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires. Merci de vous rapprocher des organisateurs pour toute information complémentaire, ajout, report ou annulation.

► PETITS JEUX par Nathalie Lemoine

 Résolvez ce calcul pour obtenir la population municipale légale à Viterne au 1^{er} janvier 2020. Une même couleur remplace toujours le même chiffre et vous disposez d'un indice dans la gazette ...





+





Jeux de lettres

Insérer 8 voyelles (certaines répétées) dans cette formule (consonnes à remettre toutefois dans l'ordre) pour trouver un **édifice local** :

RLDMXNDPT

Charade locale

Mon premier est un préfixe « faire à nouveau » Mon deuxième est au milieu de la figure La pluie qui tombe est faite de mon troisième On a mon quatrième lorsqu'on a fait un emprunt Mon tout est une vedette musicale locale \$\$\mathcal{I}\$\$\mathcal{I}\$\$

Mairie de Viterne

2 rue de la Mairie 54123 Viterne

1 03 83 52 75 27

mairieviterne@wanadoo.fr

www.viterne.fr

Accueil lundi et mardi de 17h à 18h
jeudi de 17h à 19h vendredi de 11h à 12h
Responsable de publication M. Jean-Marc DUPON
Conception rédaction coordination Mme Nathalie LEMOINE
Avec la collaboration des élu(e)s, du secrétariat et de Hervé



Prochaine Gazette au printemps. Prenez bien soin de vous! Tous les numéros sont disponibles en mairie et sur le site internet

Impression par nos soins - Merci de ne pas jeter sur la voie publique

